

Réf: Dossier N° 085558

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOTAL EXPRESS SERVICE COTE D'IVOIRE » en abrégé « T.E.S-CI »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO-ANADOR DERRIERE LE COLLEGE ANADOR., Lot 2, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOTAL EXPRESS SERVICE COTE D'IVOIRE » en abrégé « T.E.S-CI »

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES ET DE PERSONNES, LOTISSEMENT, DOSSIERS TECHNIQUES, AMENAGEMENT DE VOIRIE, PRESTATIONS TECHNIQUES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO-ANADOR DERRIERE LE COLLEGE ANADOR., Lot 2, Ilot 19

Dirigeant(s) : Mlle CHERIF MARIAM N'DOUELA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01050 du 08/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°09288/GTCA/RC/2022 du 08/03/2022

